

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux du mois de janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire.

Convocation du : 17/01/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13

Etaient présents : Mesdames, Messieurs ISABELLON Isabelle, JOURDAIN Luc, MAINGRET Benoît, TIXIER Floriane, BONNET Marc, BRUNEAU Marline, CHOUTEAU Eric, DEROUINEAU Flora, FALLOUX Bénédicte, GRANDIN Isabelle, LAURY Julien, MARTIN Sylvie, MONNIER Benoît.

Absents excusés : Madame JANOT Claude-Annik a donné un pouvoir à Madame BRUNEAU.

Absent : Monsieur RAFFIER David

Madame MARTIN Sylvie a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Délibération n°2024-002

Autorisation d'ouverture de crédits 2024 pour procéder au mandatement d'une facture sur le budget Lotissement.

Madame le Maire demande aux conseillers l'accord d'ouvrir des crédits 2024 sur le budget Lotissement, avant le vote du budget prévisionnel, pour permettre le règlement d'une facture d'Audicé, qui s'élève à 2 019.16€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses liées à la facture d'Audicé avant l'adoption du budget lotissement 2024 à hauteur de 2 019.16 €.
- **AFFIRME** que cette ouverture de crédits sera reprise au budget primitif, lors de son adoption.
- **MANDATE** et **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

Le registre est dûment signé

Pour copie certifiée conforme
LE PUY NOTRE DAME, le 23 janvier 2024

Le secrétaire de séance,
MARTIN Sylvie

Le Maire,
Isabelle ISABELLO



Accusé de réception en préfecture
049-214902538-20240122-DCM-002-DE
Date de télétransmission : 29/01/2024
Date de réception préfecture : 29/01/2024